

MODIFICATION INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

A rapporter au Service Intendance

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Indiquer le motif de la demande de modification (obligatoire) :

1 - Je souhaite que l'élève devienne **EXTERNE** à compter du :

ou

2- Je souhaite modifier **le forfait à compter du** :

a) Nombre de jours

1 jour

2 jours

3 jours

4 jours

b) Jour(s) choisi(s)

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Je prends note que ce changement ne pourra prendre effet qu'avec accord favorable du chef d'établissement.

A remettre à l'intendance au plus tard

➤ 20 septembre pour le 1^{er} trimestre (septembre - décembre)

➤ 13 décembre pour le 2^{ème} trimestre (janvier - mars)

➤ 24 mars pour le 3^{ème} trimestre (avril - juillet)

Toute demande présentée après ces dates ne pourra pas être prise en compte sauf motif exceptionnel à l'appréciation du chef d'établissement ou de l'adjoint-gestionnaire

DATE :

Signature du ou des responsable(s) légal(aux)

RESERVE A L'ADMINISTRATION

ACCEPTEE A COMPTER DU :

REFUSEE MOTIF :

Signature

✂-----

DECISION CONCERNANT LA DEMANDE DE MODIFICATION D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à votre demande concernant le changement des jours d'inscription ou le passage externe de l'élève :

NOM ET PRENOM : Classe :

Je vous informe que cette modification a été :

ACCEPTEE et prendra effet à compter du :

REFUSEE motif : le motif de votre demande de modification ne correspond pas au règlement du restaurant scolaire que vous avez accepté.

La Secrétaire générale